

Mot de la directrice



Le 11 juin dernier, dans le magnifique décor du Gîte du Mont-Albert, le CREGÎM tenait son assemblée générale annuelle. Merci à tous ceux qui sont venus partager ce moment, et merci à tous ceux qui contribuent à faire du CRE un organisme de concertation fort en région. Un GROS merci tout spécial aux employés Yanick Desbiens et

Michel Cadieux ainsi qu'au président Steve Pronovost, pour la réalisation de cette rencontre essentielle malgré mon absence précipitée et de dernière minute. Merci les gars!

Dans un autre ordre d'idées, je constate que la dernière édition du bulletin ÉCOGÎM remonte à décembre 2013. Six mois sans publication du bulletin, c'est un peu long! Que s'est-il passé? L'équipe a eu plusieurs mois extrêmement occupés par divers dossiers de janvier à avril, et dès l'arrivée du printemps, arrive aussi l'heure des bilans. Nous avons dû canaliser notre travail en établissant des priorités. Bien involontairement, notre bulletin a été mis de côté pour quelques temps. Les mois ont défilé tellement vite!!!

Heureusement, la saison estivale nous permettra de prendre un peu de repos, passer plus de temps en famille, « socialiser » d'avantage avec parents et amis, mettre de l'ordre dans nos tâches quotidiennes, avancer dans nos dossiers non priorisés, classer et/ou reclasser au bureau, coucher sur papier des politiques internes non finalisées, etc. et surtout, faire le plein d'énergie.

La saison estivale marquera également la reprise de nombreuses activités de plaisance. Et c'est bien réel actuellement en Gaspésie et aux îles-de-la-Madeleine. Évidemment, dans tous les milieux fréquentés on se doit d'adopter des comportements responsables pour profiter des merveilles d'ici et permettre aux prochaines générations d'en profiter également. Faisant partie des milieux splendides, les lacs, étangs et cours d'eau sont particulièrement sensibles aux activités qu'on y pratique. Qu'on s'y baigne, qu'on y pêche, qu'on y navigue ou qu'on profite simplement de leur charme en s'installant à proximité, il est crucial d'en préserver l'intégrité et la qualité. Cette édition du bulletin vous offre des informations précieuses afin de maintenir la qualité de ces milieux face à deux problématiques en apparence très semblables, mais très différentes dans les faits : les cyanobactéries (algue bleu-vert) et l'algue didymo.

Sur ce, bonne lecture et bonne saison estivale à tous!

Dans ce numéro :

<i>Mot de la directrice</i>	1
<i>Prix régional en Environnement</i>	2
<i>ICI ON RECYCLE !</i>	3
<i>AGA du CREGÎM</i>	3
<i>La tournée 3RV du CREGÎM</i>	3
<i>Les bénéfiques environnementaux de l'algoculture</i>	4
<i>Diminution massive des services d'Orléans Express</i>	5
<i>Le CREGÎM</i>	5

Section spéciale cyanobactéries

<i>Les algues bleu-vert</i>	6
<i>L'algue didymo</i>	7

Exploramer remporte le 11^e Prix régional en Environnement



Lors de son AGA tenue le 11 juin au Gîte du Mont-Albert, le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a décerné le Prix régional en Environnement à Exploramer pour souligner l'intégration exemplaire du développement durable à l'ensemble de leurs programmes et activités.

La directrice générale d'[Exploramer](#), Mme Sandra Gauthier, a accepté cette distinction remise par le président du CREGÎM, M. Steve Pronovost. Ce dernier a souligné les nombreuses contributions apportées par Exploramer au cours des années. En plus du travail de sensibilisation et d'éducation lié aux espèces marines du Saint-Laurent, l'organisme est très présent auprès de la relève par l'entremise du concours Explo-Mer, une activité pédagogique visant à sensibiliser les publics à la préservation et la reconnaissance du milieu marin du Saint-Laurent dans l'environnement. Il a également été fait mention du programme [Fourchette bleue](#) qui encourage les restaurants et les poissonneries à offrir des saveurs méconnues parmi les nombreuses espèces comestibles du Saint-Laurent, dans une perspective de développement durable et de protection de la biodiversité.

Toutes nos félicitations à l'équipe d'Exploramer !

Le PDG de Recyc-Québec à l'assemblée générale annuelle du CREGÎM



Le PDG de Recyc-Québec, M. Benoît de Villiers était présent à l'assemblée générale annuelle du Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) qui se déroulait au Gîte du Mont-Albert, le 11 juin dernier.

M. de Villiers profitait de son passage pour remettre les attestations aux établissements qui ont atteint le « niveau 3 – Performance » du programme [ICI ON RECYCLE!](#) Ce programme vise à reconnaître les établissements ICI (Industries, Commerces, Institutions) qui atteignent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les critères.

Les récipiendaires de cette année étaient [Activa Environnement](#) et votre [Conseil régional de l'Environnement](#).

L'assemblée générale du CREGÎM, un évènement haut en couleur

Le 11 juin dernier, le CREGÎM tenait son assemblée générale annuelle au Gîte du Mont-Albert. Une trentaine de personnes de divers milieux étaient présentes à cette rencontre qui s'est avérée riche en échanges de toutes sortes. Outre des discussions sur les principaux enjeux touchant l'environnement dans la région, des discussions ont également porté sur le rôle que tient le CREGÎM et les moyens qu'il devrait prendre afin de promouvoir ses axes de priorités.

L'équipe du CREGÎM tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui étaient présentes à l'évènement : leur implication est essentielle à la vocation démocratique de notre organisme. Nous tenons également à souligner l'appui de Recyc-Québec qui a contribué à l'organisation de cette belle rencontre. Enfin, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à toute l'équipe du Gîte du Mont-Albert qui a contribué, par sa gentillesse, sa flexibilité et son professionnalisme, à faire de cette réunion un succès.



La tournée 3RV du CREGÎM passe bientôt chez vous!

Comment va la gestion des matières résiduelles (GMR) dans votre entreprise? Vous avez fait de bons coups? Vous vous dites que vous pourriez mieux faire?

Cette année, le CREGÎM part en tournée. Nous souhaitons vous rencontrer pour mieux connaître vos succès, vos écueils, vos enjeux en GMR dans une perspective des 3RV. Déjà certains d'entre vous ont fait connaître leur intérêt et il est toujours possible de la faire d'ici la mi-septembre

Inscrivez-vous : michel.cregim@globetrotter.net ou 1 877 534-4498, demander Michel.



En ce moment, nous préparons activement la tournée en mettant à jour notre banque des ressources GMR disponibles aux entreprises (les «ICI») dans toutes les MRC de la région. Nous fourbissons notre coffre d'outils de diagnostic, de sensibilisation et d'information pour vos employés et vos clients. Nous avons de nombreuses pistes pour vous aider à réduire vos déchets et vos coûts. Vous, en retour, pouvez nous aider à mieux comprendre vos enjeux de GMR.

Nous vous proposons :

- Une entrevue téléphonique de pré-diagnostic (durée 15 à 20 min).
- En fonction de vos disponibilités et des nôtres, un rendez-vous sera pris pour une visite de diagnostic et d'échange d'information dans vos installations, pendant la tournée (durée de 60 à 90 minutes).
- Un suivi en fonction de vos besoins.

Le tout est gratuit!

Le diagnostic que nous cherchons à établir est celui de votre entreprise si vous le souhaitez, mais aussi celui de votre région et de votre MRC. Cette rencontre peut vous aider à améliorer votre performance. Elle nous aidera aussi dans une recherche de solutions locales et régionales. Nous sommes faits pour nous rencontrer!

Vos informations seront confidentielles. Nous n'avons rien à vendre, mais beaucoup à offrir. Nous ne faisons pas de sollicitation commerciale. N'hésitez pas à vous inscrire à notre tournée!



Les bénéfices environnementaux de l'algoculture peuvent-ils favoriser l'essor de cette industrie au Québec?

Dans le cadre du concours d'iDDées, le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) a octroyé une somme de 35 000 \$ à [Merinov](#), CCTT des pêches pour la réalisation d'une étude de quantification et d'évaluation du potentiel de valorisation des bénéfices environnementaux reliés à la culture de laminaires sucrées sur un site mytilicole. Les laminaires sucrées sont des végétaux marins à croissance rapide qui absorbent le CO₂, l'azote et phosphore dissous tout en produisant de l'oxygène. Ce projet sera réalisé en collaboration avec le Dr James Wilson, professeur-chercheur en économie et gestion des ressources naturelles à l'UQAR, spécialisé en économie de l'aquaculture et en évaluation économique de l'environnement.



Photo : Merinov

Le financement accordé par le FAQDD vise également à informer et sensibiliser les mariculteurs aux différents aspects associés à l'algoculture, ainsi qu'accompagner ces derniers dans leur démarche de diversification. À cet effet, trois chargées de projet Merinov, membres de l'équipe de la Chaire de recherche industrielle dans les collèges du CRSNG en valorisation des macroalgues marines, ont animé un atelier-causerie intitulé « L'émergence d'une filière d'exploitation des

macroalgues : de la production à la valorisation » le 12 mars aux Îles-de-la-Madeleine. Cet évènement a été réalisé dans le cadre de l'Atelier de transfert en mariculture qui regroupait 65 acteurs de l'industrie, dont treize entreprises maricoles actives et deux entreprises en démarrage.

Au cours de l'atelier-causerie, un survol des différentes activités reliées au développement de l'algoculture au Québec a été effectué sous la forme de courtes présentations suivies de périodes de discussion animées. Les étapes de culture de la laminaire et les rendements des essais de culture ont été abordés par Aurélie Licois. Cette dernière a également présenté les axes de développement de l'algoculture au Québec et les activités de transfert des techniques d'écloserie dans les installations de Fermes marines du Québec réalisées l'été dernier. Isabelle Gendron-Lemieux s'est penchée sur la coculture laminaires-mollusques, et plus spécifiquement sur les bénéfices économiques et environnementaux rattachés à la culture de ces deux espèces sur un même site maricole. Les aspects de transformation des algues marines ont, pour leur part, été présentés par Karine Berger.

Le financement accordé par le FAQDD vise à encourager les projets présentant un caractère innovateur et favorisant le développement durable du secteur visé.

Pour plus d'information, joindre [Isabelle Gendron-Lemieux](#).

Source : [FAQDD](#)

Diminution massive et insensée des services d'autocars Orléans Express

En mai dernier, nous apprenions que la compagnie Orléans Express souhaitait diminuer drastiquement ses services dans l'est du Québec. La région de la Gaspésie serait la plus touchée par les coupures. En plus de diminuer la fréquence des liaisons, l'entreprise fermerait la presque totalité de ses points de services autour de la péninsule.

Au sud de la péninsule, après des arrêts à Matapédia et Pointe-à-la-Croix, le circuit ne s'arrêterait qu'à Carleton et Chandler avant de terminer son trajet à Grande-Rivière, donc sans se rendre jusqu'à Percé. Notons aussi qu'entre Carleton et Chandler, c'est près de 160 km qui seraient parcourus sans arrêt de l'autobus, ce qui semble un non sens. Les habitants d'agglomérations relativement populeuses telles que Maria, New Richmond, Bonaventure, New-Carlisle, Paspébiac et Port-Daniel-Gascons verraient l'autobus passer devant chez-eux sans y avoir accès!



Percé ne serait plus desservie par le service

Du côté nord de la péninsule, ce sont plus d'une vingtaine de villages qui seraient ignorées par Orléans Express alors que le service ne s'arrêterait qu'à Gaspé, Rivière-au-Renard, Grande-Vallée, Mont-Louis et Sainte-Anne-des-Monts.

Il y a lieu de se questionner à savoir comment une telle réduction d'accessibilité au service pourrait en favoriser la rentabilité. Par ailleurs, au-delà des conséquences environnementales et économiques qu'entraîneraient ces coupures, les répercussions sociales sont encore plus inquiétantes. Sachant que l'âge moyen de la population gaspésienne est relativement avancé et que l'hôpital régional le plus proche se trouve à Rimouski, l'accès de la population à des services aussi cruciaux que ceux de la santé seraient mis en péril. En effet, imaginons par exemple qu'une personne résidant à Bonaventure doive se rendre à Rimouski sans disposer d'une automobile, cette dernière devra trouver un moyen de se rendre à Carleton (70 km) ou Chandler (88 km) pour prendre le car...

Le CREGÎM analyse actuellement le dossier afin de pouvoir participer aux consultations publiques de la CTQ (Commission des Transports du Québec) qui doit avaliser les modifications pour qu'Orléans Express puisse les mettre à exécution. Nous vous tiendrons au courant dans les prochaines semaines.

Le CREGÎM :

Le CREGÎM est un organisme à but non-lucratif voué à la protection de l'environnement. De par ses actions, il informe, sensibilise et conseille les intervenants du milieu dans les dossiers environnementaux et de développement durable afin que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine puisse se développer tout en protégeant ses ressources naturelles. Organisme de concertation, le CREGÎM œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux (matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, développement durable, etc.).

Médias sociaux : nous sommes présents sur Twitter et Facebook, où notre album Réemploi s'enrichit régulièrement de trouvailles. Joignez-vous à nous pour les dernières actualités sur le milieu environnemental de même que pour une foule de trucs afin de réduire votre impact sur votre environnement.

Nos coordonnées

106-A Port-Royal, bureau 103, Bonaventure (Qc) G0C 1E0

Tél. : 418 534-4498

Sans frais : 1 877 534-4498

cregim@globetrotter.net

www.cregim.org



Cyanobactéries : la prévention passe par la sensibilisation

Comme chaque année, votre Conseil régional de l'Environnement redoublera d'efforts afin de favoriser les pratiques les plus respectueuses de l'environnement en matière de loisir. Nous mettrons, cette année encore, une emphase particulière sur la sensibilisation à l'un des fléaux qui afflige grandement les lacs au Québec : la prolifération des cyanobactéries (communément connues sous le nom d'algues bleues). Ces algues naturellement présentes dans les lacs et rivières deviennent problématiques lorsque leur prolifération est facilitée par des facteurs externes et peuvent rendre des lacs inutilisables pour la villégiature ou pour la prise d'eau potable.



Exemple de fleur d'eau verte



Exemple de fleur d'eau bleue

La prolifération des cyanobactéries, lorsqu'elle atteint des niveaux trop élevés, se remarque par la formation de fleurs d'eau. Celles-ci peuvent avoir différentes couleurs dépendant de l'espèce précise d'algues qui la forme.

À ce jour, les lacs et étangs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ne sont pas touchés par la prolifération excessive des cyanobactéries et il est primordial d'éviter que ce problème très difficile à résoudre atteigne notre région. Puisque le phosphore est le principal élément jouant sur la présence de cyanobactéries, il est vital de ne pas favoriser son apport dans les bassins versants.

Pour éviter la prolifération

- Puisque le phosphore est l'élément qui facilite la prolifération de ces algues il importe donc d'éviter d'utiliser ou de rejeter dans la nature des produits contenant du phosphore (détergents, fertilisants, etc.)
- Éviter de tondre le gazon jusqu'au bord des lacs et rivières, car la végétation agit comme un filtre qui transforme le phosphore.
- Porter une attention particulière aux installations sanitaires situées à proximité des lacs.

Ressources utiles sur les cyanobactéries

Une brochure très intéressante produite par le Conseil régional de l'Environnement des Laurentides peut être consultée à l'adresse suivante : http://www.troussedeslacs.org/pdf/fiche_cyanobacteries.pdf

Des outils pour prévenir ou rapporter la présence de fleurs d'eau sont disponibles sur le site Internet du MDDELCC : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/

Une grande variété d'information sur le sujet peut également être retrouvée sur le site Internet de Santé-Canada : <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/cyanobacter-fra.php>

Les lacs de notre région sont en santé, assurons-nous qu'ils le restent!

L'algue didymo, un problème distinct

Puisque les problèmes dus aux cyanobactéries ne sont pas présents dans notre région, on en entend plus ou moins parler. Toutefois, depuis quelques années, on a souvent entendu parler de l'algue didymo. Cette algue, dont les dernières études confirment une présence de longue date dans nos cours d'eau, a connu une prolifération sans précédent dans la région au cours des dernières années.

Notons tout d'abord que « la didymo » n'est pas de la famille des cyanobactéries et qu'elle en est différente à plusieurs égards. En fait, sous plusieurs aspects, la didymo est à l'opposé des cyanobactéries. En premier lieu, elle prolifère plutôt dans les cours d'eau peu riches en nutriments et dont la température est plutôt froide, ce qui est à l'opposé des conditions de prolifération des algues bleu-vert. Les gestes à poser afin d'en limiter la propagation sont également très différents de ceux qu'on doit poser pour les cyanobactéries.

En effet, afin de ne pas favoriser la propagation de l'algue didymo, les mesures les plus importantes se trouvent au niveau de l'hygiène des objets et instruments qu'on utilise dans les rivières (embarcations, équipement de pêche, vêtements, etc.). Il importe donc de bien nettoyer tout ce qu'on utilise dans une rivière avant d'en faire usage dans un autre cours d'eau ou à un endroit différent du même cours d'eau.



Amoncellement d'algues didymo

Bien qu'une prolifération extrême de l'algue didymo pourrait entraîner des changements dans la chaîne alimentaire en réduisant la diversité des algues ou en modifiant le pH d'un cours d'eau, cette algue ne rend pas l'eau impropre à la consommation et n'est pas considérée comme toxique. Les effets nuisibles qu'elle peut entraîner sont plutôt d'ordre esthétique, mais il a également été relevé que la présence de cette algue peut entraîner une irritation des yeux suite à la baignade.

Ressources utiles sur l'algue didymo

Un document très détaillé sur l'algue didymo peut être consulté sur le site Internet du MDDELCC : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/didymo/didymo.pdf